LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2024

L'ORDRE DU JOUR EST

Engagement de cession d'un droit de passage et d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire au profit de Limoges Métropole, lieudit Boissac commune du Vigen, propriété de Monsieur LAPLAUD

N° 18.10

DÉLIBÉRATION

Engagement de cession d'un droit de passage et d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire au profit de Limoges Métropole, lieudit Boissac commune du Vigen, propriété de Monsieur LAPLAUD

1 DOCUMENT - *Publié le 10 Décembre 2024*

Délibération du 22 novembre 2024

18_10.pdf
(.pdf, 328,3 Ko)

TÉLÉCHARGER